

Communiqué - 22/06/2004

Les membres du SNEP ont découvert avec surprise l'entretien accordé par Monsieur Devedjian, Ministre de l'Industrie, au Parisien ce matin.

Les membres du SNEP ont découvert avec surprise l'entretien accordé par Monsieur Devedjian, Ministre de l'Industrie, au Parisien ce matin.

Ils se réjouissent que le Ministre confirme la promesse qu'il a faite, le 8 juin dernier, de lutter contre la piraterie sur Internet, en concertation avec le Ministre de la Culture et de la Communication dans le cadre d'un plan national.

Pour leur part, les producteurs s'attachent à développer l'offre de musique légale sur Internet. A ce jour, ils ont d'ores et déjà numérisé et donné en licence des centaines de milliers de titres à E-compil, OD2, Virginmega, I-Tunes, Fnac.com ...

Ils s'étonnent toutefois, de ses propos relatifs à la baisse de la TVA. Cet engagement a été pris par le Président de la République et le Premier Ministre, et a été récemment réaffirmé par le Ministre de la Culture, Renaud Donnedieu de Vabres, sans aucune ambiguïté.

Il faut aussi rappeler que le 21 juin 2002, les professionnels ont signé devant Jean-Jacques Aillagon un engagement formel pour répercuter la baisse de la TVA intégralement au profit du consommateur.

Le Ministre de l'Industrie affirme par ailleurs que les producteurs de disques français ne développent pas le répertoire national : au contraire, depuis dix ans le nombre de nouveaux artistes signés et les investissements en faveur des nouveaux talents n'ont pas cessé de progresser. Il en résulte que, record européen, il se vend en France 60 % de disques francophones.

Quant aux prix du disque, la note ci-jointe qui démontre la réalité des efforts fournis par les maisons de disques concernant les prix "catalogue", la détermination du prix de détail appartenant pour sa part aux seuls détaillants.

D'une manière générale, le prix des CD et des téléchargements, s'il doit être le plus attractif possible, ne peut restreindre les marges au point de mettre en péril les investissements pour le renouvellement des catalogues.

Enfin, les producteurs de disques se félicitent des initiatives récentes du Président de la République et du Premier Ministre ainsi que des déclarations effectuées vendredi dernier par le Ministre de la Culture en faveur de la lutte contre les contenus illicites sur Internet et de la promotion de la musique en ligne. Ils veulent rester convaincus que Monsieur Devedjian est pleinement acquis à ces orientations.